



www.agen.fr

ACCES AUX ZONES PIETONNES

FORMULAIRE DE DEMANDE



à remplir et à retourner (avec les pièces justificatives) :

Mairie d'Agen – Service Police Municipale
Place du Docteur Esquirol
BP 30003 - 47916 AGEN CEDEX 9
(ou par courriel : police-ta@agen.fr)
Tél : 05-53-69-48-96

DEMANDEUR :

Nom : Prénom :
Adresse :
Complément :
Tel : Portable : Courriel :

1^{ère} demande Renouvellement si oui : n° de badge :

Je suis:

<input type="checkbox"/> Résident* (Propriétaire, Locataire)	<input type="checkbox"/> Service d'utilité publique** (Police, Pompier...)	<input type="checkbox"/> Autre*
Immatriculation(s): _____ _____ _____	Immatriculation(s) : _____ _____ _____ _____ _____	Immatriculation(s) : _____ _____ _____ _____ _____

Conditions d'attributions et pièces justificatives à fournir au verso



L'accès aux zones piétonnes ne donne aucun droit de stationnement (même ponctuel)

Agén le
Signature

* pour une durée d'un an à renouveler
** pour une durée d'un an avec tacite reconduction

La Police Municipale d'Agén dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les informations recueillies concernant la mise en œuvre du Stationnement. Les destinataires des informations sont les agents des Directions chargés de la gestion du Stationnement. Conformément à l'article 32 de la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, vous pouvez obtenir communication, et le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant au service de la Police Municipale situé place du docteur Esquirol – 47000 AGEN.

CONDITIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE

Type d'accès	Conditions	Durée d'inscription	Pièces justificatives à fournir
Résident	Espace de stationnement privé ou garage exigé.	Inscription pour une durée d'un an à renouveler	<ul style="list-style-type: none"> • Taxe d'habitation ou bail • Justificatif d'un espace de stationnement ou de garage • Carte(s) grise(s) du ou des véhicule(s) • Justificatif de domicile de moins de 3 mois
Résident Rue des Autas Rue Grenouilla	Résider rue des Autas ou rue Grenouilla (section comprise entre la Place Goya et rue Lafayette) 47000 AGEN	Inscription pour une durée d'un an à renouveler	<ul style="list-style-type: none"> • Taxe d'habitation ou bail • Carte(s) grise(s) du ou des véhicule(s) • Justificatif de domicile de moins de 3 mois
Résident Impasse Scaliger	Résider dans l'impasse Scaliger 47000 AGEN	Inscription pour une durée d'un an à renouveler	<ul style="list-style-type: none"> • Taxe d'habitation ou bail • Carte(s) grise(s) du ou des véhicule(s) • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Un numéro de téléphone portable par véhicule (CléMobile)
Service d'utilité publique	A la demande de l'autorité hiérarchique	Inscription pour une durée d'un an avec tacite reconduction	<ul style="list-style-type: none"> • Carte(s) grise(s) du ou des véhicule(s)
Autre	Chaque demande fera l'objet d'une décision de la Collectivité	Inscription pour une durée d'un an à renouveler	<ul style="list-style-type: none"> • Taxe d'habitation ou bail • Justificatif d'un espace de stationnement ou de garage • Carte(s) grise(s) du ou des véhicule(s) • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Autre justificatif



L'accès aux zones piétonnes ne donne aucun droit de stationnement (même ponctuel)